



PRESENTATION DE LA FORMATION INITIALE : PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1

1. But de la formation

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence et d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

2. Pré requis

Aucun pré requis.

3. Encadrement

La formation est dirigée par un formateur titulaire du PIC PAEF PSC ou PIC PAEF PS à jour de sa formation continue.

4. Durée de la formation

La durée de la formation sera de 7 heures de face à face pédagogique (hors pauses) .

5. Nombre de participants

Elle s'adresse à un groupe de 10 personnes maximum.



6. Programme de la formation initiale des PSC 1

A la fin de la formation le participant doit être capable de :

☛ 1ère partie : La protection

Etre capable d'assurer la protection immédiate, adaptée et permanente du sauveteur, de la victime et des autres personnes des dangers environnants, notamment du sur accident en utilisant, si nécessaire les moyens à disposition.

☛ 2ème partie : L'alerte

Etre capable d'assurer la transmission de l'alerte aux services d'urgence le plus adapté.

☛ 3ème partie : La victime s'étouffe

Etre capable de réaliser immédiatement le geste de secours d'urgence nécessaire à une personne victime d'un étouffement.

☛ 4ème partie: La victime saigne abondamment

Etre capable de réaliser immédiatement le geste de secours d'urgence nécessaire à une personne victime d'un saignement abondant.

☛ 5ème partie La victime est inconsciente et respire

Etre capable de reconnaître l'inconscience, d'assurer la liberté des voies aériennes, d'apprécier la respiration et de réaliser les gestes de secours qui s'imposent pour assurer sa survie.

☛ 6ème partie La victime est inconsciente et ne respire pas

Etre capable de prendre en charge, avec ou sans DAE, une victime inconsciente qui présente un arrêt cardio-respiratoire dans l'attente des renforts.

☛ 7ème partie La victime est consciente et se plaint d'un malaise

Etre capable d'interroger, d'installer en position correcte pour éviter une aggravation une victime consciente qui se plaint d'un malaise et de recourir si nécessaire à un conseil médical et de respecter les recommandations des secours.



☛ 8ème partie La victime est consciente et se plaint d'une plaie ou d'une brûlure ou d'un traumatisme

Etre capable d'interroger, d'installer en position correcte pour éviter une aggravation une victime consciente qui se plaint d'un traumatisme et de recourir si nécessaire à un conseil médical et de respecter les recommandations des secours.

☛ 9ème partie Synthèse

Etre capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence et d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours

7. Méthode pédagogique

La méthode pédagogique employée est la pédagogie active. Elle a pour objectif d'accroître le pouvoir d'intervention de chacun sur les situations professionnelles dans lesquelles il est engagé et développer des compétences nouvelles.

Ce qui est recherché c'est la capacité des acteurs à analyser des situations, à résoudre des problèmes concrets, à formaliser les capacités implicites produites dans l'action et à les transformer en savoirs communicables.

Elle est conçue à partir de problèmes réels à résoudre. Il s'agit d'engager un travail d'apprentissage sur une activité de secours à partir d'une situation réelle. C'est l'action qui va déterminer les contenus et les rythmes des apports.

8. L'évaluation des formés PSC 1

L'évaluation se déroule en deux étapes :

1. Une évaluation formative qui permet d'informer l'apprenant du degré d'atteinte des objectifs. Elle se déroule lors de l'apprentissage.
2. Une évaluation sommative qui permet de contrôler l'atteinte des objectifs. Elle se déroule lors des exercices de synthèse.

Le certificat de compétences PSC 1 sera délivré au candidat remplissant les conditions suivantes :

- La participation à toutes les parties de la formation.
- La réalisation de tous les gestes et techniques enseignés.
- La participation au moins une fois en tant que sauveteur à un cas concret au cours de la formation



CENTRE FRANCAIS DE SECOURISME

association nationale de sécurité civile

Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque candidat au titre de la loi sur la formation professionnelle du 24 novembre 2009.